

Le projet touristique et sportif "Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme" au début des années 1990 ou l'avortement d'une innovation territoriale entre la France et l'Espagne

André Suchet

► **To cite this version:**

André Suchet. Le projet touristique et sportif "Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme" au début des années 1990 ou l'avortement d'une innovation territoriale entre la France et l'Espagne. Première Université d'Hiver Internationale du Labex ITEM, Jan 2014, Sarcenas, France. <hal-00952378>

HAL Id: hal-00952378

<http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00952378>

Submitted on 24 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le projet touristique et sportif *Pyrénées* : Laboratoire de l'Olympisme au début des années 1990 ou l'avortement d'une innovation territoriale entre la France et l'Espagne

André Suchet

Post-doctorant à l'université Rovira i Virgili de Tarragone
Facultat de Turisme i Geografia
15 carrer de Joanot Martorell, 43 480 Vila-Seca, España.
www.ftg.urv.cat, a.suchet@wanadoo.fr

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, compétition singulière dans l'histoire du mouvement olympique émane du programme de développement sportif et touristique *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* formulé en France à la fin des années 1980. Lancé sous l'impulsion d'un porteur de projet français en 1988, ce dossier évolue en projet transfrontalier avec l'Espagne dans une intention de développement territorial global de la chaîne pyrénéenne, un projet précurseur et innovant.

Cette contribution retrace l'origine, les intentions (sportives, culturelles, territoriales) et les principes de ce programme, puis résume brièvement les modalités d'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993. À la suite de différentes études en géographie ou sociologie du sport (Bessy, 1994, 2002, 2012; Augustin, 2009; Gumuchian, 1993; Barget & Gouguet, 2010; Maennig & Zimbalist, 2012; Chappelet, 2004; Obin & Corneloup, 2010; Suchet, 2008; Burgan & Mules, 1992; Fayos-Sola, 1997; Clivaz & Marcelpoil, 2009; Guibert, 2004) puis de la littérature relative aux festivals et à l'organisation de rassemblements culturels qui offre un point de vue intéressant à ce sujet (Gravari-Barbas & Veschambre, 2005; Crozat & Fournier, 2005; Di Méo, 2001), il s'agit d'exposer comment un événement temporaire peut tenter de s'ancrer dans le temps et dans l'espace pour fabriquer du territoire, et surtout d'étudier les mécanismes d'innovation territoriale et de tentative d'innovation territoriale dans le domaine du sport et du tourisme en Pyrénées.

De l'idée d'une Olympiade de printemps à un projet de développement local au plan global

La formule et les principes de ces Jeux sont l'idée d'un moniteur de spéléologie en région Midi-Pyrénées nommé Jacques Marion. Lauréat du Soleil d'or 1986 pour la meilleure innovation touristique française¹, fondateur notamment de la Maison des Gouffres et de Ouarnède Loisirs. Ce dernier regrette le « déficit d'image des Pyrénées vis-à-vis des Alpes » qui handicape les prestataires locaux du tourisme de montagne. Inspiré par les Jeux Olympiques d'hiver en préparation pour 1992 à Albertville, Rhône-Alpes, et par les Jeux

¹ Au titre de *Expédition France* au Salon mondial du tourisme de Paris 1986.

Méditerranéens prévus en 1993 à Agde, Languedoc-Roussillon, l'idée de départ consiste à lancer des Jeux Olympiques de Printemps (Suchet, Jorand & Tuppen, 2010 ; Suchet, 2012). Il s'agit de rassembler différentes compétitions en surf, escalade, VTT, rafting, canyoning, vol libre, roller, skateboard... autour d'un troisième événement olympique : « Comme il y a des Jeux Olympiques d'été avec l'athlétisme, les sports collectifs... et des Jeux d'hiver pour le ski, le patinage, le Bobsleigh,... l'idée était de faire des Jeux Olympiques avec les nouveaux sports, ces sports d'aventure et de nature... des Jeux de Printemps »². Au début de l'année 1989, grâce à l'aide d'un consultant en tourisme nommé Yves Janvier, Jacques Marion va convaincre la DATAR de lui accorder une subvention pour l'étude de faisabilité. Dans le cadre de la construction européenne, la DATAR impose toutefois une dimension transfrontalière avec l'Espagne (Suchet & Jorand, 2012). Par suite, les Jeux de Printemps deviennent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure pour mieux souligner l'ancrage territorial du projet.

En octobre 1989, Jacques Marion crée une association et mobilise les directions départementales des fédérations sportives concernées. L'étude de faisabilité, qui donne une conclusion positive, estime le coût général de l'événementiel à 60 millions de francs. Le projet est ambitieux. La charte des Jeux, puis plusieurs autres documents affichent une prise en compte de l'environnement culturel des sites et des préoccupations environnementales. L'esprit est novateur, olympique et international. Ayant acquis le soutien de Jean Glavany, délégué inter-ministériel aux Jeux Olympiques 1992, l'organisation des Jeux Pyrénéens prend rapidement de l'envergure. Les contacts envisagés avec le mouvement olympique se concrétisent. Le 5 mars 1991 un courrier de Nelson Paillou s'engage en faveur des Jeux et son texte remonte au sein du mouvement olympique jusqu'à obtenir le parrainage des comités olympiques espagnol, andorran, et européen. Enfin, le président du CIO Juan Antonio Samaranch décide de patronner l'ensemble de la manifestation³, et la majorité des fédérations sportives nationales concernées accordent leurs soutiens aux Jeux. Plusieurs articles de presse dans le journal *l'Équipe*, *l'Humanité*, *Sport et Vie*, *La Dépêche du Midi*, des émissions de radio sur RMC, puis des reportages télévisés d'Antenne 2 ou de France 3 commencent à médiatiser l'événement.

À plus long terme, Jacques Marion propose un plan de développement et de communication pour les Pyrénées alliant les nouvelles pratiques de nature-aventure et les principes de l'olympisme sur une période de dix ans. Contre l'avis de plusieurs responsables sportifs de son entourage, il considère ces nouvelles pratiques comme le futur du sport : « à l'époque on disait que c'était juste une mode, que ça allait passer, disparaître très vite... et aujourd'hui ces activités sont toujours là ». Le projet s'intitule *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*⁴. Il s'agit d'organiser tous les deux ans une olympiade des Pyrénées avec les activités sportives récemment créées. Les acteurs partagent une ambition olympique internationale dans l'intention d'un développement global et à long terme des vallées pyrénéennes. Au final, ce lancement local d'un projet global matérialise assez fidèlement la formule « *think global, do local* ».

² Jacques Marion, entretien 2007. Et *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps*. Dossier non publié, 1988.

³ Juan Antonio Samaranch, courrier à Maurice Dubarry du 25 mars 1993.

⁴ Jacques Marion, 1992, *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées. Et voir notamment l'article de presse : Jean-Philippe Louis, L'avenir des JO se jouera dans les Pyrénées. *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1992.

Une alliance entre olympisme et nouvelles pratiques

A l'inverse d'opposer sport olympique de compétition et nouvelles pratiques sportives (surf, escalade, funboard, rafting canyoning, vol libre, roller, skateboard, BMX...) tel que l'expose Loret (1995), l'ambition du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* consiste à tenter le rapprochement stratégique entre les deux formes d'activité physique. La charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure annonce clairement « Les Jeux [...], et ce, malgré le caractère nouveau des disciplines concernées, veulent se situer dans la tradition de l'esprit de l'olympisme tel que défini par Pierre de Coubertin » et « Les buts des Jeux [...] sont ceux de l'olympisme »⁵.

Aussi controversées que soient les premières compétitions dans les activités de nature ou de glisse urbaine (Gloria & Raspaud, 2006; Loret, 1995; Beal, 1995; Midol & Broyer, 1995), l'évolution des réalités montre que l'idée d'un rapprochement entre compétitions olympiques et nouvelles pratiques n'est pas impossible. Parvenir durablement à cette alliance en Pyrénées, avant qu'elle ne soit consommée dans l'ensemble du champ, aurait logiquement imposé les initiateurs de ce projet au tout devant de la scène internationale. L'un des bénévoles à l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure témoigne: « on avait le drapeau olympique, l'accord du CIO... c'est la seule compétition reconnue par le CIO qu'il y a jamais eu de tous les nouveaux sports ». Une ambition partagée au sein de la structure Nouvelles Pyrénées et de l'AJPA. Interrogé par le magazine *Sport et Vie* au sujet de cette « olympiade de l'aventure », Maurice Dubarry, élu politique des Hautes-Pyrénées et vice-président des Jeux, affirme « il faut réussir les premiers »⁶.

Pour cela, Jacques Marion imagine un dénominateur commun original : l'exploit », traduit en espagnol par *proeza* et en anglais par *achievement*. Brigitte Mauret, spécialiste de communication et membre de l'équipe d'organisation des Jeux 1993 confirme l'importance donnée à ce dénominateur commun « il s'agissait vraiment de jouer sur le thème de l'exploit, [...] pas vraiment basculer dans la compétition austère type sport fédéral, ni faire rassemblement sauvage... ça devait donner l'image d'une pépinière d'exploits »⁷. Un bénévole, également dans l'équipe d'organisation des Jeux 1993, raconte « ça jouait sur le sensationnel, ils avaient fait ...du sensationnel. [...] Ce que je n'aimais pas, c'est... pour le BMX par exemple, il y'en a qui étaient venus un peu par voyeurisme... si vous voyez ce que je veux dire... enfin ils attendaient de voir un blessé, un accident spectaculaire, un peu comme lorsque on regarde ces exploits bizarres à la télé ». D'ailleurs, le lien avec des émissions comme les *Carnets de l'Aventure* puis *Ushuaia Nature* est assumé par le porteur de projet, bien qu'il affirme ne pas s'en être concrètement inspiré.

La fixation territoriale de cette alliance sportive en Pyrénées

Au-delà du rapprochement entre olympisme et nouvelles pratiques de nature-aventure ou de glisse urbaine, il s'agit de fixer territorialement cette alliance en Pyrénées. Les Jeux doivent se dérouler en Pyrénées à un point différent de la chaîne tous les deux ans, un point frontalier entre la France et l'Espagne ou l'Andorre et toutes autres combinaisons possibles, y compris en jouant sur les limites politiques pour atteindre des zones moins connues comme l'enclave Llívia ou la ville frontière du Perthus. La charte des Jeux Pyrénéens

⁵ Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, (rédaction: Jean-Pierre Monteil), p. 3. Et Maurice Dubarry, 'Il faut réussir les premiers' ... interview du co-président des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et maire d'Aulon, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 32-33

⁷ Brigitte Mauret, entretien 2007

de l'Aventure annonce directement « le massif pyrénéen comme ère d'élection pour l'aventure du troisième millénaire ». Le porteur du projet affirme ainsi devant les caméras de télévision : « Je crois que les Pyrénées vont être pour les années à venir le grand terrain de référence pour la pratique de ces nouveaux sports »⁸. L'enjeu porte clairement sur un projet global de développement et de valorisation de la chaîne donnant suite au rayonnement passé des stations thermales. Les personnes qui entourent progressivement l'initiateur du projet, Yves Janvier, Jean-Pierre Monteil, Françoise Henry, Maurice Duchêne, Pierre-Yves Dallas, Brigitte Mauret, Jean-Louis Brunin, avec la création de l'association AJPA puis de la SARL Nouvelles Pyrénées, témoignent d'une réelle compréhension des dynamiques du tourisme et de l'opportunité stratégique offerte à la chaîne des Pyrénées au tournant des années 1980 et 1990 par le renouvellement des pratiques de sport et de tourisme, la fin de règne des Alpes du nord avec l'alpinisme classique, la neige et le rocher d'altitude. Selon les témoignages « c'était devenu le think tank des Pyrénées »⁹. L'éditorial du numéro de *Sport et Vie* consacré au Jeux Pyrénéens de l'Aventure annonce clairement l'intention des compétitions de s'inscrire dans l'histoire et de participer à une relance majeure des Pyrénées, notamment vis-à-vis de la concurrence alpine.

L'intention de fixation territoriale porte indissociablement sur les nouvelles pratiques sportives et la compétition olympique, c'est-à-dire l'alliance stratégique définie par ce *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées. La chaîne transfrontalière bénéficie en Europe d'une légitimité territoriale dans le champ des nouvelles pratiques, mais le porteur du projet doit aussi défendre la dimension olympique du territoire porteur. L'association AJPA et l'entreprise dirigée par Jacques Marion lancent donc à partir de 1992 une « stratégie de l'olympisme » en Pyrénées¹⁰. Puis les Jeux Pyrénées de l'Aventure 1993 s'accompagnent d'une éducation à l'olympisme en Pyrénées. Plus encore que le programme scientifique et culturel (concert, cycle de conférences, lecture de récits, expositions, chorale d'enfants, spectacle), qui sont des composantes relativement classiques d'un grand événement, *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* tentent un transfert du capital symbolique des cinq anneaux sur le territoire. Une fois obtenu l'aval du CIO, le drapeau Olympique devient support d'activités scolaires dans les vallées d'Aure et dans une moindre mesure en Sobrarbe. La presse qui relate la présence du drapeau olympique en Pyrénées lance la formule de « Pyrénées Olympiques » et selon l'une des stagiaires au sein de l'organisation : « l'idée c'était vraiment ça, faire des Pyrénées la destination olympique de l'aventure »¹¹. La revue *Grands Espaces* intitule son article à ce sujet « Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme »¹², mais le texte montre surtout qu'il s'agit d'élaborer le pays de « l'autre olympisme », le pays de cette alliance entre nature-aventure ou glisse urbaine et la compétition olympique.

Le contenu du dossier de *Laboratoire de l'Olympisme* comporte aussi l'idée de faire durer cette alliance sportive et territoriale. Pour cela, une méthode singulière de composition du programme est imaginée. À chaque nouvelle édition, la compétition se renouvellerait d'activités sportives émergentes. Le principe consiste à ne pas conserver au sein des Jeux les activités ayant consommé leur assimilation au système sportif (par exemple le VTT, après 1996). Comme le précise l'un des anciens responsables de l'organisation « ce

⁸ Jacques Marion interviewé par FR3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. *Estivales*.

⁹ Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

¹⁰ Thierry Dupuy, Raymond Springinsfeld, Jeux Pyrénées de l'Aventure : un laboratoire de l'Olympisme. *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993, page de une. Jeux Pyrénées de l'Aventure : la volonté d'être un laboratoire de l'Olympisme. *La Lettre de l'économie du sport*, n° 200, 10 février 1993, Christian Carrere, Olympisme : Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. *L'Humanité*, 24 février 1993.

¹¹ Brigitte Mauret, entretien 2007.

¹² Anonyme, Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme, *Grands Espaces*, n° 3, décembre 1992, p. 5.

serait aujourd'hui, ce ne serait pas funboard ou VTT... ce serait BASE jump, kite surf, sauts en wingsuit, speed riding l'hiver... des trucs qui font peur... ou même tout simplement une épreuve de slackline au dessus du vide, ça, par exemple, c'est un truc tout simple qui monte »¹³. L'intérêt de cette démarche sur un plan socio-marketing est notable: elle permet de ne pas souffrir d'un vieillissement d'image en conservant intact son capital de lancement par renouvellement des publics, des secteurs marchands concernés et des supports média. Il s'agit d'établir un positionnement attractif au titre de rassemblement de la jeunesse et des nouveautés sportives.

Parallèlement à une forte valorisation des Pyrénées, quelques formulations malveillantes envers les massifs alpins s'échappent : « boulevards à ski », « usines à touristes » « anciennes vallées industrielles [...] très renfermées, assez glauques », « vieil alpinisme classique ». L'équipe réunie autour de Jacques Marion vise délibérément à renverser l'état des hiérarchies territoriales jusqu'alors défavorables aux Pyrénées.

Le succès des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 mais l'avortement du projet territorial de laboratoire olympique

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ont eu lieu en Vallée d'Aure française et dans le Sobrarbe espagnol du 15 au 23 mai 1993. Pendant une semaine le drapeau olympique flottait au dessus du village d'athlètes basé à Saint-Lary-Soulan. La cérémonie d'ouverture qui se déroula autour du thème de l'eau réunissait en particulier Nelson Paillou, président du CNOSF, Isidre Baro Cabanes, président du COA, et Carlos Ferrer, président du CNOE, mais aussi représentant de Juan Antonio Samaranch, président du CIO. Le ministre de l'intérieur, Philippe Marchand, et différents élus politiques des deux pays assistent aux compétitions. Avec plus de 1 000 athlètes, vingt-six pays représentés, 21 000 visiteurs, et malgré quelques aléas climatiques du printemps en montagne, l'ensemble des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 constitue une réussite technique et sportive. Filip Meirhaeghe, François Legrand, Yuji Hirayama, Nicolas Vouilloz, Anne-Caroline Chausson... dans les disciplines déjà compétitives, la plupart des champions du monde en titre se trouvaient réunis. Les moyens matériels, sécuritaires et sportifs regroupaient presque 300 bénévoles et 60 organisateurs pour un village d'athlètes qui accusa 7 000 nuitées et une moyenne de 650 personnes par jour. Pour un certain nombre d'activités comme la spéléologie ou le canyoning, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure restent la seule compétition internationale jamais organisée. Avec 14 pyrènes d'or devant l'Italie, 6, la Grande-Bretagne, 4, et les USA, également 4, le bilan sportif est exceptionnel pour la France. À l'inverse, l'Espagne co-organisatrice des Jeux, ne retirera qu'une seule pyrène d'or à égalité avec le Chili¹⁴.

En dépit de la réussite des Jeux, le déroulement du projet rencontre plusieurs difficultés sur un plan organisationnel. Dès 1991, malgré la progression du dossier, une première forme de rapport de force s'instaure imperceptiblement entre Jacques Marion qui souhaite rester maître du projet, et les élus politiques qui financent les Jeux et considèrent que « c'est celui qui paye qui décide ». Conjointement, les changements de responsables politiques qui soutiennent plus ou moins le projet, notamment au sein du conseil général des Hautes-Pyrénées, déstabilisent fortement l'organisation. Enfin, la mise en redressement de l'entreprise chargée de commercialiser l'événementiel au cours de l'année 1993, ne permet

¹³ Pierre-Yves Dallas, entretien 2007.

¹⁴ Maurice Duchêne, *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié, 1994.

pas de retirer des bénéfices financiers. Au final, avec un coût global (France et Espagne) de 13,2 millions de francs¹⁵ sans compter la construction des pistes de roller et de BMX autour du lac de Vielle-Aure, l'événementiel accuse un déficit de 2 millions de francs. Par la suite, avec le soutien du conseil général des Hautes-Pyrénées, l'un des organisateurs tente de reproduire l'événementiel sur un autre site. L'un des objectifs est de revendre les Jeux en Andorre. Mais la réputation du dossier et le déficit accusé par l'association font reculer les investisseurs. En dépit d'un bilan sportif exceptionnel, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ne connaîtront pas de seconde édition, et conjointement c'est l'ensemble du projet de *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* qui avorte.

Conclusion

Impulsé sous la responsabilité d'un acteur local, le projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* constitue un essai peu connu de réunir les nouvelles pratiques sportives d'aventure et de nature dans la logique de l'olympisme, une tentative avortée de relancer les Pyrénées au devant des Alpes dans le secteur du tourisme et une esquisse de redéfinition du rapport à l'espace pyrénéen autour de ce projet de territoire thématique singulier (Suchet, 2012). Mais, en dépit des enjeux importants du programme pour le mouvement sportif international et pour le développement territorial des Pyrénées, ce sont des difficultés organisationnelles de niveau local qui seront responsables de l'interruption du projet. Un cas d'étude particulièrement heuristique afin de restituer et de discuter les possibilités d'une organisation sportive dans une stratégie de niveau global.

Au final, les liens entre sport, tourisme et développement ont fait l'objet de nombreuses études (Augustin, 2009; Gumuchian, 1993; Barget & Gouguet, 2010; Maennig & Zimbalist, 2012; Chappelet, 2004; Obin & Corneloup, 2010; Suchet, 2008; Bessy, 2012; Burgan & Mules, 1992; Fayos-Sola, 1997; Clivaz & Marcelpoil, 2009), et depuis peu la littérature relative aux festivals et à l'organisation de rassemblements culturels apporte aussi un point de vue particulièrement intéressant à ce sujet (Gravari-Barbas & Veschambre, 2005; Crozat & Fournier, 2005; Di Méo, 2001), mais il en ressort toujours différentes stratégies de développement dans le temps et dans l'espace. Cette étude du contenu et des qualités d'un projet –dont pourtant la très courte vie ressemble à un avortement–, souhaite rappeler à quel point dans tous les domaines de la société, ce n'est pas tant les qualités propres d'une invention qui assurent l'innovation, mais bien la qualité du dispositif organisationnel de diffusion sociale et territoriale de cette invention.

Bibliographie

- Augustin, J.-P. (2009). Les Jeux Olympiques, l'évènement spatial par excellence. *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 86, n°3, 203-211.
- Barget, É. & Gouguet, J.-J. (2010). *Événements sportifs. Impacts économique et social*. Bruxelles: De Boeck.
- Beal, B. (1995). Disqualifying the Official: An Exploration of Social Resistance Through the Subculture of Skateboarding. *Sociology of Sport Journal*, vol. 12, n°3, 252-267.
- Bessy, O. (1994). *10 ans de fête : Marathon des châteaux du Médoc et des Graves*. Pessac: Deltheil.

¹⁵ Maurice Duchêne, *Bilan des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié, 1994, p.15.

- Bessy, O. (2002). *Le Grand Raid de La Réunion. A chacun son extrême, un emblème pour tous*. Saint-André: Océan éditions.
- Bessy, O. (2012), *The North Face Ultra-Trail du Mont-Blanc. Un mythe, un territoire, des Hommes*. Chamonix : Le Petit Montagnard & Autour du Mont-Blanc.
- Burgan, B. & Mules, T. (1992). Economic Impacts of Sporting Events. *Annals of Tourism Research*, vol. 19, 700-710.
- Chappelet, J.-L. (2004). Événements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, n°12, 5-29.
- Clivaz, C. & Marcelpoil, E. (2009). Big Sport Events and Governance. The Case of Alpine World Ski Championships in three Destinations. In V. Castellani & S. Sala (coord.), *Sustainable Tourism as a Factor of Local Development*. Trento: Tangram Edizioni Scientifiche, 224-231.
- Crozat, D. & Fournier, L. S. (2005). De la fête aux loisirs : évènement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de Géographie*, vol. 114, n°643, 307-328.
- Di Méo, G. (coord.). (2001). *La géographie en fêtes*. Paris: Ophrys.
- Fayos-Sola, E. (1997). The impact of mega-events. *Annals of Tourism Research*, vol. 25, n°1, 241-244.
- Gloria, A. & Raspaud, M. (2006). Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987). Genèse d'une offre fédérale. *STAPS*, vol. 27, n°71, 99-114.
- Gravari-Barbas, M. & Veschambre, V. (2005). S'inscrire dans le temps et s'appropriier l'espace: enjeux de pérennisation d'un évènement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême. *Annales de Géographie*, vol. 114, n°643, 285-306.
- Guibert, C. (2004). La Coupe de l'America ne viendra pas à Marseille. *Revue Espaces*, n°217, 30-33.
- Gumuchian, H. (1993). Des représentations spatiales aux retombées économiques : les Jeux Olympiques d'hiver. In B. Debarbieux & H. Gumuchian (coord.), *Géographie économique et représentations*. Paris: Anthropos, 55-71.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des "années fun"*. Paris: Autrement.
- Maennig, W. & Zimbalist, A. (coord.). (2012). *International Handbook On The Economics Of Mega Sporting Events*. Camberley: Edward Elgar Publishing.
- Midol, N. & Broyer, G. (1995). Towards an Anthropological Analysis of New Sport Cultures: The Case of Whiz Sports in France. *Sociology of Sport Journal*, vol. 12, n°2, 204-212.
- Obin, O. & Corneloup, J. (2010). Fabrique territoriale d'un évènementiel en sport de nature. In J. Corneloup & P. Mao (coord.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature*. L'Argentière la Bessée: Éditions du Fournel, 147-167.
- Suchet, A. (2008). *Comment faire d'un évènementiel sportif de nature un moyen de développement ? Et de quel développement ?* Communication au 31^{ème} Congrès international de géographie. UIG. Tunis, du 12 au 15 août.
- Suchet, A. (2012). *Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme. Étude autour du programme sportif "Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme" 1988-1994 et des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble.
- Suchet, A. & Jorand, D. (2012). Les relations franco-espagnoles dans la gouvernance locale des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. In M. Attali & N. Bazoge (coord.), *Diriger le sport. Perspectives sur la gouvernance du sport du XX^e siècle à nos jours*. Paris: CNRS Editions, 205-218.
- Suchet, A., Jorand, D. & Tuppen, J. (2010). The History and Geography of a Forgotten Olympic Project: The Spring Games. *Sport in History*, vol. 30, n°4, 570-587.